

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-581831

48331

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

10802

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

El Abarizi

Moumen

Date de naissance :

07/02/64

Adresse :

Soliman CASA Blanca
720, 3011

Tél. :

06 63 57 69 18

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hind OULAMMOU
Hépato-Gastro-Entérologue et Proctologue
Hay Al Walaa - Franche 6 imm.4
Appt.24 Sidi Moumen - Casablanca
Tél 05 22 71 77 23

Date de consultation :

26/10/2020

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Gastrite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 26/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. Hind OULAMMOU
Hépato-Gastro-Entérologue et Proctologue
Hay Al Walaa - Franche 6 imm.4
Appt.24 Sidi Moumen - Casablanca
Tél 05 22 71 77 23

Dr. Hind OULAMMOU

Spécialiste de l'appareil digestif et du foie

Proctologie médico-chirurgicale

Echographie abdominale et endoscopie digestive

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

Diplôme des Hépatites virales et Cytokines
de l'Université de Sorbonne

Diplôme des maladies inflammatoires chroniques
de l'intestin des Universités de Lille et Paris 6



الدكتورة هند الموسى

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي

الكبد - أمراض وجرأة المخراج

الفحص بالصدى والمنضار الداخلي

طبية داخلية سابقاً بمستشفى باريس

دبلوم التهاب الكبد الفيروسي بجامعة الصوربون

دبلوم الالتهاب المزمن للأمعاء

من جامعة نيل وباريس 6

Casablanca le :

26-10-2020

البيضاء في

Mr El Aloudi Mohamed

23,00



1/ Panosoral

56.10 Japp le soir

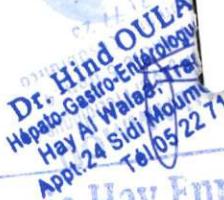
2/ Nasonex

1pul x 2g

79.7



NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 40 doses
P.P.V: 56,20 DH
Distribué par MSD Maroc



حي الولاء الإقامة 4 الرقم 424 التجزئة 6 سيدى مومن - الدار البيضاء

Hay ALWALAA Immeuble 4 N° 424 Tranche 6 Sidi Moumen - Casablanca

Tél.: 05 22 71 77 23

Dr. Hind OULAMMOU

Spécialiste de l'appareil digestif et du foie

Proctologie médico-chirurgicale

Echographie abdominale et endoscopie digestive

Ancienne interne des hôpitaux de Paris



Diplôme des Hépatites virales et Cytokines

de l'Université de Sorbonne

Diplôme des maladies inflammatoires chroniques

de l'intestin des Universités de Lille et Paris 6

الدكتورة هند الموسى

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي

الكبد - أمراض وجرأة المخرج

الفحص بالصدى والمنضار الداخلي

طبية داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

دبلوم التهاب الكبد الفيروسي بجامعة الصوريون

دبلوم الالتهاب المزمن للأمعاء

من جامعة ليل وباريس 6

Casablanca le 28-10-2020

البيضاء في:

MR El Ajjouadi Mohamed

Periode n°1

64,10 1) Raciper
lep x 2y.
2) Neomox
lepx 2y.

le matin aien

le soir a
pris



Periode n°2

164,50 1) Raciper
lepx 2y.
2) Claril Roos

au milieu du repas

PPV: 144DH50

CODE No.: HP/DRUGS/MNB/5/2

160,00
38,50
31) Metrozal Roos



Dr. Hind OULAMMOU

Hépato-Gastro-Entérologie et Proctologie
Hay Al Walid, Avenue 4 N° 424 Tranche 6 Sidi Moumen

Appartement 401A, 4ème étage

Sidi Moumen - Casablanca

Tél: 05 22 71 77 23

الهاتف: 05 22 71 77 23

